



Éducation musicale

	1CG	2SA	2SP	3SA	3SP
Nbre de périodes :	1		2		2

Objectifs généraux

L'enseignement de l'éducation musicale contribue à l'épanouissement harmonieux des élèves. Il stimule l'imagination et la créativité.

Elle développe le sens critique.

Elle favorise l'échange et le travail en commun.

Elle renforce la confiance en soi et développe les attitudes de solidarité, de disponibilité et de responsabilité.

Elle permet de développer un schéma corporel visant à la détente et au ressourcement individuel et collectif.

Elle contribue à prendre conscience de l'importance fondamentale de la culture dans la société.

Intentions pédagogiques et objectifs d'apprentissage

L'éducation musicale a pour objectif fondamental le développement de la personnalité ainsi que l'élargissement d'un champ culturel et socio-politique.

Connaissances

- Eveiller la curiosité et la sensibilité de l'élève face au phénomène musical.
- Etendre ses connaissances musicales.
- Apprendre à écouter une œuvre musicale placée dans son contexte historique.

Savoir-faire

- Favoriser la créativité et l'imagination de l'élève par l'écoute active de musiques.
- Développer le goût pour le chant et la musique d'ensemble.
- Travailler en interdisciplinarité avec d'autres branches.

Savoir-être

- Favoriser l'échange et le sens critique sur des musiques très diverses.
- Réfléchir sur son environnement musical.
- S'ouvrir aux musiques du monde.
- Amener à une meilleure compréhension de sa propre culture musicale et de celle des autres.

Programmes et contenus

Première année

- Écoute : Développement de l'oreille
- Théorie : Éléments constitutifs de la musique (rythme, mélodie, harmonie, timbre, dynamique)
- Acoustique : sons, bruits, éléments de compréhension physique
- Musique : Approches des musiques non écrites.
- Musique : Approches des musiques du monde.

Deuxième année

- Écoute : Développement de l'écoute.
- Musique : Approche des musiques écrites. Compréhension de l'évolution de la tonalité.
- Théorie : Notions de solfège
- Théorie : Les instruments. Les formes de la musique. Les grandes périodes (Moyen-Age, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique, XX siècle, Avant-garde)
- Travaux Personnels : Sur une œuvre du répertoire, un style, un compositeur.
- Sensibilisation à la vie culturelle de la cité

Troisième année

- Ateliers divers : Travail interdisciplinaire.
- Musique : Approche de musiques avec textes (opéra/ballet/théâtre musical). Travaux de dramaturgie musicale.
- Théorie : Histoire du théâtre musical – connaissance de la voix
- Création : Invention d'un spectacle. Travail interdisciplinaire avec la créativité débouchant sur une exposition.
- Pratique* : Accès aux concerts et répétitions de spectacles divers, auditions internes, etc.

* Pratique effectuée durant les trois années.

Moyens didactiques et méthodologiques

En première année

L'accent est mis sur l'écoute et sur la prise de conscience que le silence constitue l'élément premier de la musique et que le temps est « notre page blanche ». Le travail oral que chaque élève sera amené à faire sera jugé dans une moindre mesure sur son contenu scientifique mais pour l'essentiel sur la qualité du silence que l'élève obtiendra. On développera ainsi le sens de la communication, la qualité de l'expression orale, de la totale disponibilité, de la concentration et l'idée que les mots et leur impact sur un public font partie de l'expression musicale. On découvrira ainsi rapidement que les « objets musicaux » étudiés ont des qualités de communication qui vont bien au-delà du « j'aime ou je n'aime pas » mais qu'ils renferment des qualités esthétiques et émotionnelles. Il ne s'agit pas de porter de jugements mais de découvrir la richesse (ou la pauvreté) des langages. Il s'agit donc de créer des conditions d'écoute optimales - souvent nouvelles et surprenantes pour les élèves - pendant toute la leçon. Même les moments « administratifs » sont de la musique. Un travail écrit - éventuellement répété plusieurs fois sous des formes différentes - est organisé pour vérifier l'assimilation des différents éléments constitutifs de la musique (pas d'apprentissage par cœur mais de la compréhension) et un exposé très court de chaque élève sur une musique de son choix permettent d'évaluer l'élève.

En deuxième année

L'accent est mis sur la découverte du répertoire, des formes et des instruments. Chaque élève ira à la rencontre de la pensée d'un compositeur. Le travail se fait sous forme d'un dialogue « maître-élève. Il importe de garder l'ensemble de la classe sous le « feu de l'intérêt ». Les objectifs de la première année sont poursuivis, mais autour d'objets musicaux de grandes qualités. La musique récente doit être abordée souvent et l'élève se familiarisera avec des langages qui lui paraissent inabordables. La durée de l'écoute devient un élément important. L'exposé de l'élève se fera si possible sur deux semaines et doit être aussi un moment de développement. L'intervention du maître est un complément, non une correction. L'élève devrait terminer son exposé en sachant plus de chose qu'en l'ayant commencé. La découverte de la musique « live » est importante et le maître favorisera toutes les occasions possibles d'en renouveler l'expérience.

En troisième année

L'accent est mis sur la conception d'un spectacle. Fable, dessins de costumes, construction d'une maquette, présentation de la maquette et enfin présentation de l'œuvre (courte mais sans interruption du maître) sont les différentes étapes de cette année. Elle est entourée de différents cours sur l'histoire du théâtre, de la voix, des formes, de politique culturelle, d'exercices de mise en scène, etc. La maquette est réalisée en collaboration avec le maître de créativité. Le jugement de cette maquette sera fait d'un point de vue esthétique et technique par le maître de créativité et d'un point de vue dramaturgique par le maître de musique. Cette année permet à l'élève de développer un regard personnel et actif sur l'œuvre et de développer ses connaissances dans des domaines très variés.